

A l'attention des acteurs économiques implantés sur les 26 communes du Pays de Fontainebleau

N/REF : VD/VR/2026D/1423

Affaire suivie par : Valérie Dronet

Tél : 01-72-66-11-74

Courriel : conomie@pays-fontainebleau.frObjet : Suite aux incendies en Forêt de Fontainebleau

Madame, Monsieur,

Le 12 juillet, un incendie d'une violence exceptionnelle s'est déclenché en forêt de Fontainebleau. Des milieux naturels fragiles ont disparu, la faune et la flore ont été anéanties sur plus de 2 000 hectares, et l'équilibre écologique de l'ensemble du massif a été profondément touché. Même si les foyers sont désormais fixés, la situation reste instable : des équipes et moyens sont encore très importants sur le terrain pour veiller sur les risques de reprise et mener des opérations de sécurisation. La prudence demeure indispensable. Les communes et la communauté d'agglomération sont mobilisées aux côtés du SDIS, de l'ONF et des autorités pour protéger, sécuriser et accompagner.

Vous avez choisi d'entreprendre ici, parfois d'y vivre aussi. La forêt est au cœur de notre identité commune, un bien précieux pour les habitants comme pour les entreprises. Certains d'entre vous ont été évacués ; nous tenons à vous exprimer notre soutien. Cet événement est un choc pour nous tous. Et c'est en maintenant l'élan de solidarité actif dans la durée que nous le traverserons.

Ce bien commun est aussi un pilier de l'attractivité de notre territoire. Et l'attractivité, c'est votre dynamisme économique. Si votre activité est impactée, faites-nous le savoir. Vos retours sont essentiels pour évaluer les conséquences et agir à vos côtés. Contact : conomie@pays-fontainebleau.fr.

Avec Pays de Fontainebleau Tourisme et Seine-et-Marne Attractivité, nous portons des actions de communication pour diffuser un message positif sur notre destination et faire savoir que de nombreux sites et activités sont accessibles. Nous souhaitons que la réouverture d'espaces forestiers soit réalisée prochainement et, dès que l'heure sera enfin venue, nous en ferons le relais dans les communications.

Vous êtes nombreux, avec vos équipes, à vouloir aider. Cet élan est précieux. Pour coordonner les initiatives, l'ONF a mis en place ce [formulaire](#) afin de recueillir les disponibilités de bénévoles et coordonner les actions.

Une souscription nationale est également ouverte par la Fondation du patrimoine pour soutenir la renaissance de la forêt de Fontainebleau. Celle-ci est accessible ici : [**Sauvons la forêt de Fontainebleau !**](#) En partenariat avec l'ONF, la Ville de

Fontainebleau, le Département, la Région, la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau et le Château de Fontainebleau, cette collecte financera les interventions d'urgence, les états des lieux et la renaturation. Nous serons vigilants quant à l'utilisation des fonds et la concertation avec les acteurs du territoire.

Nous vous invitons à partager ces informations autour de vous.

Vous assurant de notre mobilisation dans cette nouvelle page pour la forêt et pour le territoire du Pays de Fontainebleau, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Maire de Fontainebleau
Vice-Président du Développement économique
de la Communauté d'agglomération
du Pays de Fontainebleau



Julien GONDARD

Président de la Communauté
d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Pascal GOUHOURY